

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

#### ANNONCES c. 8

Du canton:  
 La ligne ou son espace . . . . . 10 ct.  
 Prix minimum d'une annonce . . . 50 »  
 De la Suisse et de l'étranger:  
 15 cent. la ligne ou son espace.  
 1<sup>re</sup> insertion, minimum . . . . . fr. 1.—  
 N. B. — Pour les avis tardifs, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Les manuscrits ne sont pas rendus

#### ABONNEMENTS

En ville . . . . . 1 an 6 mois 3 mois  
 Hors de ville ou par la poste . . . . . fr. 8.— 4.— 3.—  
 dans toute la Suisse . . . . . 9.— 4.50 3.25  
 Etranger (Union postale) . . . . . 12.50 6.25  
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.  
 Changement d'adresse, 50 ct.  
 ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienné) sont reçues par l'Union des journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

#### AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE Corcelles-Cormondrèche

#### Vente de bois

Le mercredi 28 courant, la commune de Corcelles-Cormondrèche fera vendre par voie d'enchères publiques dans ses forêts du Pommeret et du Bois Noir les bois suivants:  
 376 stères sapin  
 208 billons.  
 2550 fagots sapin.  
 2 toises mosets fendus.  
 Rendez-vous des amateurs le 8 h. 1/2 du matin à la guérite de Montmolin.  
 Corcelles-Cormondrèche, 21 août 1907.  
 Conseil communal.

#### IMMEUBLES

#### A VENDRE

un domaine à Chaumont  
 comprenant bâtiment, jardins, prés, champs, pâturages d'une surface totale de 125,609 mètres carrés ou 46 1/2 poses.  
 Le bâtiment est assuré contre l'incendie pour 8800 francs.  
 Pour tous renseignements s'adresser à l'Étude de André Soquel, notaire, à Cernier.

#### Vente d'une maison après faillite, aux Verrières

#### Seconde enchère

Le vendredi 27 septembre 1907, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, aux Verrières, l'administration de la masse en faillite de Léon Soquel, boucher, vendra, par voie d'enchères publiques, l'immeuble appartenant à la dite masse et désigné comme suit au cadastre des Verrières:  
 Article 1108. Le Grand Bourgeau, bâtiment, place et jardin de sept cent quatre-vingt-un mètres carrés. Limites: Nord, la route cantonale; Est, 383; Sud et Ouest, 4653.  
 La maison est assurée contre l'incendie pour 10,200.  
 Situation exceptionnelle au centre du village.  
 Dernière offre faite à la première enchère: 13,200 fr.  
 La vente sera définitive et l'immeuble sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.  
 Le cahier des charges et les conditions de la vente seront déposés à l'office des faillites, à Môtiers, et en l'Étude de l'administrateur de la masse, le notaire Henri Chédel, à Fleurier (bureau aux Verrières), où les amateurs pourront en prendre connaissance dix jours avant celui de l'enchère.  
 Donné pour être inséré dans la Feuille d'Avis des 27 août, 13 et 25 septembre 1907.  
 Môtiers, le 23 août 1907.  
 Le préposé aux faillites, HAINARD.

#### A VENDRE

### AU FAISAN DORÉ

RUE DU SEYON 10

Arrivage journalier de

### Beaux raisins du Thor

Grand choix de caissettes - Raisin garanti frais

Se recommande, P. MONTEL

Réexpédition au dehors Téléphone 554

**Hermann Pfaff**  
 Place Purry 7, NEUCHÂTEL  
 ORFÈVRE - BIJOUTIER  
 GRAND CHOIX  
 JOLIS SOUVENIRS de NEUCHÂTEL  
 Modèles de la maison  
 La broche branche de sapin  
 LA PETITE GERLE NEUCHÂTELOISE  
 en bralogue ou brache

#### Immeuble à vendre

A vendre, au-dessus de la ville, dans une belle situation, une villa comprenant maison d'habitation, bien construite, de 18 pièces et toutes dépendances, divisée en 4 appartements, mais pouvant être facilement utilisée pour un pensionnat ou une seule famille. — Terrasse, jardin. Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Étude des notaires Guyot & Dubied.

#### ENCHÈRE IMMOBILIÈRE

#### Villa aux Parcs

Le samedi 28 septembre 1907, à 3 heures, les héritiers de M. le Dr Gustave Virchaux exposeront en vente par voie d'enchères publiques, en l'Étude du notaire A. Numa Brauen, rue de l'Hôpital n° 7, à Neuchâtel, la belle propriété qu'ils possèdent aux Parcs n° 1, comprenant maison de maître, composée de dix chambres confortables, cuisine, chambre de bonne, véranda, terrasse, grandes caves, buanderie. Gaz. Dépendance à usage d'écurie, remise, fenil, poulailler. Jardin d'agrément, verger. Surface totale, 1176 m<sup>2</sup>. Vue étendue imprenable sur la ville et les Alpes. Convientrait pour pensionnat.

Pour tous renseignements et pour visiter la propriété, s'adresser au notaire soussigné, chargé de la vente.  
 A. Numa Brauen,  
 Rue de l'Hôpital n° 7.

A vendre un beau terrain à bâtir de 7000 m<sup>2</sup>, situé près de la ville et le long de la voie projetée du tramway Neuchâtel-La Coudre. — Prix de vente: 3 fr. le m<sup>2</sup> pour le bloc. Étude des notaires Guyot & Dubied.

**COUPONS** Lainages et Indiennes  
 à très bas prix

**HALLE AUX TISSUS**  
 ALFRED DOLLEYRES - NEUCHÂTEL

#### Grande économie dans le repassage

### Charbon hygiénique

donnant le maximum de chaleur avec le minimum de volume

#### PLUS DE MAUX DE TÊTE

Absolument hygiénique, le plus agréable à l'usage, ayant la plus longue durée de combustion, le plus économique, le meilleur des charbons de repassage.

#### Le carton 40 cent.

représentant 15 à 20 heures de repassage

En vente en gros chez V. Reutter fils, et en détail chez tous les épiciers.

**RICQLÈS**  
 Dissipe les MALAISES causées par la CHALEUR

**RICQLÈS**  
 DIGESTIF Anticholérique Calme la Soif

**RICQLÈS**  
 DENTIFRICE ET EAU-TOILETTE Antiseptique

**RICQLÈS**  
 Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

**RICQLÈS**  
 HORS CONCOURS PARIS 1900

**RICQLÈS**  
 GRANDS PRIX ST-LOUIS 1904 LIÈGE 1905 MILAN 1906



**CHAUMONT**  
 La Grande Blanchisserie Neuchâteloise  
 USINE A VAPEUR  
 S. GONARD & C<sup>o</sup>  
 Monruz - NEUCHÂTEL - Monruz

Téléphone

fait savoir à sa clientèle et aux familles en séjour à Chaumont que son char sera au Grand-Hôtel tous les jeudis matins de 9 à 10 heures.

Le linge sera rendu chaque jeudi

**Nouveau**

Toiles préparées pour couvrir les Jattes, bœaux et pots à confitures depuis 9 à 30 cm. de diamètre d'ouverture.

**A LA MÉNAGÈRE**  
 2, Place Purry, 2

**UN CHIEN**  
 de grande taille, race croisée, conviendrait pour la garde d'une maison ou ferme isolée, à vendre. — S'adresser Clos-Brochet 8, Neuchâtel.

Mantes, Jaquettes, Paletots IMPERMÉABLES  
 Costumes, Jupes, Jupons, Corsets  
 LINGERIE CONFECTIONNÉE

Blouses de laine, Blouses de soie  
 Blouses de toile

Grand magasin Alfred Dolleyres

**HALLE AUX TISSUS**  
 NEUCHÂTEL

Travaux en tous genres à l'imprimerie de ce journal

**Dépôt de Broderies de Saint-Gall**  
 RUE POURTALÈS 2  
 Représentation 1<sup>re</sup> maison suisse. - Prix de fabrique

**Tapis et Sinoileums**  
 Spécialités de la maison  
**SPICHTER & C<sup>o</sup>**  
 RUE DE L'HÔPITAL - RUE DU SEYON 5

**AUX DEUX PASSAGES**  
 5, rue Saint-Honoré \*\*\*  
 \*\*\* et place Numa Droz

**Singerie pour Hôtels**  
 Pensions et Restaurants

**TROUSSEAUX COMPLETS** à tous les prix  
 DEVIS et CATALOGUES à disposition  
 TAPIS, RIDEAUX, COUVERTURES, PLUMES, DUVETS, CRINS  
 Toujours en magasin un immense choix de belle et bonne lingerie pour dames à des prix très avantageux.  
 GROS 5% AU COMPTANT 5% DÉTAIL

**Bains d'acide carbonique**  
 préparés d'après prescription médicale à employer pour:  
 Maladies du cœur, affections nerveuses (neurasthénie), pâles couleurs, rhumatisme et faiblesse générale, 5 doses pour bains entiers et traitement partiel. Emploi possible dans toutes les baignoires, excellente cure chez soi.  
 Se trouvent dans toutes les pharmacies, drogueries, fabriques d'eaux minérales. — En dépôt pour Neuchâtel, à la pharmacie et droguerie du Dr Louis Reutter, rue de l'Orangerie 1, Neuchâtel. A défaut s'adresser directement à H. Kettiger, fabricant chimiste, Aarau. J. 7805

**Draperies**  
 et  
**COUTILS**  
 pour vêtements d'enfants

Alfred Dolleyres  
**HALLE aux TISSUS**  
 NEUCHÂTEL

**PRESSOIRS A RAISIN ET A FRUITS**  
 avec bassins en acier comprimé

**Pressoirs hydrauliques**  
 Grand rendement avec économie de temps

**Fouleuses à raisin**  
 avec cylindre en bois et en fonte

Machines à boucher les bouteilles «Gloria» et autres systèmes

A l'Agence agricole, taubourg du Crêt, 23, Neuchâtel

**Schürch & Bohnenblust**  
 Successeurs de J.-R. GARBAUX  
 Représentants exclusifs pour le canton de Neuchâtel de J. RAUSCHENBACH, à Schaffhouse.  
 Représentant pour la Béroche: M. Louis DUBOIS, à Bevaix.

**MILITAIRES, TOURISTES, CYCLISTES!**  
 Employez  
**l'Antiloup Vuagneux**  
 si vous voulez prévenir ou guérir rapidement les blessures des pieds, occasionnées par la marche et le frottement des chaussures, ainsi que toute inflammation de la peau provenant de transpiration abondante et écorçure. — Prix de l'étui: 60 cent.  
 En vente à Neuchâtel: Pharmacies Dardel et Dr Reutter.  
 Dépôt général: Pharmacie F. Vuagneux, La Chaux-de-Fonds.

**SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION**  
 Savon «La Mouche»  
 véritable Marseille extra  
 contient le maximum de matières utiles; tout-à-fait exempt de soude ou de résine; prolonge la durée du linge. — 40 cent. la livre; 35 et 40 cent. le morceau. c.o.

**IDÉAL** Fusil de chasse  
 S-ÉTIENNE  
 Vente au prix de fabrique, franco de port en Suisse.  
 ARME EXTRA  
 PETITPIERRE FILS & C<sup>o</sup>, Neuchâtel  
 Agents généraux de la Manufacture française d'armes de S-ÉTIENNE

**LIBRAIRIE-PAPETERIE**  
**James Attinger**  
 NEUCHÂTEL

PEINTURE - PYROGRAVURE  
 SCULPTURE - PYROSCULPTURE  
 ART DU CUIR - MÉTALLOPLASTIE

Fournitures pour bureaux et architectes

**PAPIER PLISSÉ**  
 de 90 centimètres de largeur pour chapeaux

Porte-plume réservoir pouvant être portés dans toutes les positions sans couler. — Ouvrages anciens concernant Neuchâtel. — Bibliothèque anglaise en location.

**Magasin Ernest Morthier**  
 Rue de l'Hôpital  
 NEUCHÂTEL

**MIEL extrait**  
 GARANTI PUR

**Confitures Gelées**  
 c.o.  
 A vendre quelques caisses de grands  
**lauriers roses**  
 S'adresser à Ch.-Aug. Sonrel, horticulteur, Neuchâtel. c.o.

**Vinaigre de table**  
**Huile extra-surfine**  
 Se recommande,  
**A. ELZINGRE**  
 Rue du Seyon 28  
 A vendre, faute de place, un beau  
**laurier-rose**  
 S'adresser chez M<sup>me</sup> veuve Charles Moriggia, à Boudry.

**Remède infallible**  
 contre les cors et durillons, le flacon 60 centimes.  
 Pilules reconstituantes guérissant sûrement l'anémie, pâles couleurs, étourdissements. Fortifiant par excellence. Très recommandées. La boîte, 1 fr. 60; trois à quatre boîtes suffisent pour une cure.  
 Se trouvent seulement à la  
**Pharmacie BOREL FONTAINES** (Neuchâtel)

**VINS**  
 Blanc 1905, en vases.  
 Rouge 1902, en bouteilles.  
 1903,  
 1904,  
 Chez A. BREGUET & C<sup>o</sup>, à Boudry. H 5211 N

**Joli break**  
 6 places, tout neuf, à vendre, chez J.-H. Schlup, Industrie, Neuchâtel.

**Jolie poussette**  
 en bon état à vendre. Demander l'adresse du n° 960 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

Voir la suite des «A vendre» à la page deux.



AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

HAUTERIVE A louer tout de suite ou pour époque à convenir, ensemble ou séparément, deux beaux appartements de 5 et 6 chambres, avec eau, jardin et dépendances. S'adresser chez J. Cloutier.

PESEUX

A louer ou à vendre, pour cause de départ, une propriété comprenant maison d'habitation moderne (eau, gaz, électricité), jardins, verger, vigne, tennis, cour. Surface totale: 2400 m<sup>2</sup>. Vue superbe. Forêt à 3 minutes, tram à 3 minutes. S'adresser au professeur Dupuis ou au notaire Vauthier, Pesoux.

Pour tout de suite ou le 24 septembre, un petit appartement deux chambres, cuisine et dépendances, 20 fr. par mois. Rue du Château 7. S'adresser rue du Château 1.

A louer pour le 24 septembre une chambre, part à la cuisine, et galeries. S'adresser Epicerie Gieseler, Fausse-Brayes.

A LOUER pour le 24 septembre, logement de 4 chambres, cuisine, eau, gaz, buanderie, dépendances, jardin grand balcon. S'adresser Trois-Portes 9.

Appartements neufs, confortables, soignés, 4 pièces, rue de la Côte, vis-à-vis de la gare. S'adresser à Henri Bonhôte, architecte-constructeur. c.o.

A louer pour Noël, appartement de 6 pièces, Evole 13, 3<sup>e</sup> étage. S'adresser Etude Jacottet, rue Saint-Honoré 7.

CORCELLES

A louer, pour fin novembre ou époque à convenir, dans maison neuve, à des personnes tranquilles, un logement de 4 chambres, cuisine, cave, buanderie, bûcher et jardin. Vue splendide sur le lac et les Alpes. S'adresser, depuis 7 h. le soir, à Théophile Gösler, rue de la Chapelle n° 8.

Pour fin septembre

à louer, aux Parcs, petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude G. Favre & E. Soguel, notaires, rue du Bassin 14.

Route de la Côte

On offre à remettre, pour le 24 septembre prochain ou époque à convenir, un bel appartement de 4 chambres et dépendances, jouissant de tout le confort moderne et d'une vue superbe. S'adresser Etude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. c.o.

A louer tout de suite un logement de 4 chambres et dépendances. S'adresser à Alfred Lambert, Saint-Honoré 10. c.o.

A louer beau logement de 5 chambres, 2<sup>e</sup> étage, et grand balcon. S'adresser Beaux-Arts 15, au 1<sup>er</sup> de 1 à 3 heures.

A louer, pour tout de suite, aux Parcs, un appartement bien situé, de 4 pièces et dépendances. Etude des notaires Guyot & Dubied.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, deux beaux logements avec balcons, confort moderne, vue splendide. S'adresser à Emile Boillet, Fahys 70. c.o.

Suite de bail

A louer à Villamout, n° 25, rez-de-chaussée, à droite, pour le 24 septembre prochain ou époque à convenir, un appartement de cinq pièces, cuisine, dépendances, avec jardin en parfait état d'entretien. Pour visiter, s'y adresser entre 2 et 4 heures après midi. c.o.

A louer beau logement de 5 chambres, veranda, jardin. Belle vue. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée, indépendante, au soleil, à personne rangée. Rue Louis Favre 20, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée pour monsieur, rue Saint-Maurice 5.

A louer tout de suite une jolie chambre indépendante. Trésori, 1<sup>er</sup> étage.

On offre grande chambre propre, non meublée, exposée au midi. Demander l'adresse du n° 966 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Chambres et pension ou chambres seules. Orangerie 4, au 1<sup>er</sup> étage.

A louer une jolie chambre meublée. Seyon 26, 2<sup>e</sup>.

Chambre et pension soignées. Rue des Beaux-Arts 19, 3<sup>e</sup>. c.o.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, une grande chambre à 2 fenêtres, située rue Louis Favre. Prix 10 fr. par mois.

S'adr. Etude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. c.o.

Belle chambre au soleil, Sablon n° 20, rez-de-chaussée. c.o.

Deux jolies chambres meublées, pour messieurs, dans une maison d'ordre. Demander l'adresse du n° 689 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. c.o.

Jolie chambre avec ou sans pension. Orangerie 2, 2<sup>e</sup>. c.o.

Jolie chambre meublée au-dessus de la ville, vue sur le lac; prix modéré, et logement avec cuisine à partager. S'adresser au magasin de fleurs, Hôpital 22.

Chambres meublées. Beaux-Arts n° 19, rez-de-chaussée.

Belles chambres meublées. Place d'Armes 5, 1<sup>er</sup> à gauche.

A louer chambre meublée, au soleil. Bellevaux 7, 1<sup>er</sup> étage, à gauche.

Jolie chambre meublée, au soleil, pour monsieur. Beaux-Arts 17, 3<sup>e</sup> étage, à droite. c.o.

Belle chambre meublée. Place d'Armes 6, au 3<sup>e</sup> étage. c.o.

Jolie chambre meublée, avec bonne pension, dans famille française. Rue Coulon 2, rez-de-chaussée. c.o.

BEAU MAGASIN

deux caves voûtées spacieuses et très bonnes, à la rue des Moulins

à louer pour le 24 septembre ou époque à convenir. Conditions avantageuses. S'adresser à la Consommation: rue des Moulins pour visiter, et au bureau, Sablon 19, pour les conditions.

M. Louis Favre, on offre à remettre pour Noël, un grand local bien éclairé. S'adr. Etude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. c.o.

DEMANDE A LOUER

Jeune Suisse allemand qui suivra l'école de commerce dès le 15 septembre, cherche chambre et pension dans une bonne famille française. Offres avec prix et nombre des pensionnaires sous F. c. 5324 Q. à Haasenstein & Vogler, Bâle.

Un ménage sans enfants cherche pour commencement d'octobre un

petit logement

situé au midi, en ville, près des Sierrières ou à Sierrières. S'adresser à M. Charles Petter-Bille, Fabrique Suchard n° 1. H 5269 N

OFFRES

Jeune fille cherche place de

Femme de chambre pour tout de suite, à Neuchâtel. S'adresser par écrit L. P., Beaux-Arts 15, 1<sup>er</sup> étage.

Volontaire

Jeune fille de 16 ans voulant se perfectionner dans la langue française, cherche place au pair dans une bonne famille de la ville ou des environs pour s'occuper des enfants ou aider dans le ménage. Elle désire continuer à ses frais l'étude du piano et devrait avoir l'occasion de s'exercer. Offres écrites sous les initiales M. F. 957, au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On cherche pour une jeune fille sachant coudre et ayant du service, une place de première bonne ou première

FEMME DE CHAMBRE

Entrée tout de suite et à volonté. S'adresser à Scour Lisbet, à Grand-Champ p. Areuse.

Volontaire Stelle mit kleiner Entschädigung zu 1 oder 2 Kindern wird gesucht für eine junge Tochter von 14 Jahren. Offerten sub. B. Q. 7485 an Rudolf Mosse, Basel. L 8749

On cherche à placer une

Jeune fille

allemande pour s'aider dans un ménage. S'adresser boulangerie Ruedin, rue du Seyon 30.

Jeune fille

désire place d'aide de la maîtresse de maison, dans bonne famille où elle pourrait apprendre le français. Bon traitement, préféré à fort gage. Offres à M<sup>me</sup> Julie Grütter, négociant, à Erlach (Berne).

PLACES

On cherche dans une petite famille à Zurich une jeune fille comme aide dans le ménage. Elle aurait occasion d'apprendre l'allemand. Bon traitement. S'adr. Helmbaus, antiquaire, Zurich.

On cherche

pour les premiers jours de septembre, une domestique sachant bien faire les chambres et le service de table et parlant français. Bonnes références exigées. Adresse: M<sup>lle</sup> Borel, Parcs 15.

On demande pour Nice, femme de chambre

pour famille privée, connaissant le service et sachant bien la couture. Elle devra être âgée de 18 à 25 ans. S'adresser à la Consommation: rue des Moulins pour visiter, et au bureau, Sablon 19, pour les conditions.

Maison de gros en papeterie, fournitures d'écoles et de bureaux, quincaillerie, etc., cherche pour entrée immédiate en qualité de COMMIS - EXPÉDITEUR

un jeune homme de confiance, sérieux, au courant de la branche et ayant fait un bon apprentissage de commerce; français et allemand; références. Copies de certificats et photographies sont à adresser sous chiffres H. 5276 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande pour commencement septembre

Jeune fille

sachant cuire et faire tous les travaux d'un petit ménage. S'adresser avant 4 heures, rue J.-J. Lallemand 7, 2<sup>e</sup> étage.

Famille peu nombreuse cherche pour 15 septembre

Femme de chambre

pour une partie du service et couture. Elle doit avoir déjà été en service et parler français. S'adresser A. B., poste restante, Groyon s/Bex.

Bonne cuisinière sachant faire les travaux d'un ménage soigné et demandé pour ménage de trois personnes ayant femme de chambre. Gages 50 fr. Inutile de se présenter sans bonnes références. Entrée tout de suite. S'adresser 43, rue Jaquet-Droz, chez M<sup>me</sup> M. Picard, 1<sup>er</sup> étage.

Pour petite famille en ville on demande

Bonne fille

pour aider au ménage. S'adresser chez M<sup>me</sup> Holmes, avenue Léopold Robert 5.

On demande pour 2 mois une personne bien au courant du service pour remplacer une

malade. Entrée immédiate. Adresse: M<sup>lle</sup> Clerc-Bossard, Maison Grise, Plan s/Neuchâtel.

On demande pour un pensionnat, une

Femme de chambre

française, sachant coudre et repasser. — Ecrire sous chiffre A. B. 940 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On cherche, pour le 1<sup>er</sup> ou 15 octobre,

JEUNE FILLE

de toute confiance et sachant un peu coudre, pour un ménage de deux personnes et pour aider au magasin. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à M<sup>me</sup> Schäffer, Laufenburg, Argovie.

On cherche pour une petite famille, à côté d'une cuisinière, une

FILLE

sachant coudre et faire les travaux de la maison. Offres à M<sup>me</sup> Dr Markees, Bâle, Sevelogstrasse 51.

VOLONTAIRE

On demande une jeune fille de 15-20 ans pour aider au ménage et s'occuper des enfants. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Bon gage. Ecrire à E. M. 967 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Bonne cuisinière et Femme de chambre

parlant français sont demandées dans maison soignée. Ecrire sous chiffres M. C. 918 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. c.o.

EMPLOIS DIVERS

Maison de gros de la place cherche comme

commissionnaire

un jeune garçon intelligent libéré des écoles. Entrée 1<sup>er</sup> septembre. Rétribution immédiate. S'adresser case postale 1654, ville.

La Fabrique de Chaux de paille

SAHLI & Co BOUDRY

demande de bons repasseurs et de bonnes cousseuses à la machine. Articles soignés, travail bien rétribué.

On cherche bon jardinier-cocher marié, sans enfants de femme s'occupe de la buanderie ou aiderait partout. Bonne place à l'année. Prière d'envoyer les offres avec présentations à l'Hôtel Bellevue, Grindelwald. — A la même adresse on cherche un garçon de 17 à 18 ans, désirant apprendre l'allemand et le service de l'hôtel. Entrée tout de suite.

un domestique

connaissant les chevaux. S'adresser à Robert Perrin, Vausyon.

JEUNE HOMME

pouvant soigner 6 à 7 vaches et connaissant tous les travaux de la campagne, cherche place chez un agriculteur, pour le 3 septembre. Demander l'adresse du n° 963 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Garçon d'office

On demande un jeune garçon pour aider dans un établissement. S'adresser au Chalet du Jardin Anglais. c.o.

ouvrier menuisier-ébéniste

Terreaux 13.

CHAUFFEUR

demandé pour la conduite d'un camion-automobile. S'adresser chez V. Reutter fils, rue du Bassin 14, à Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

MODES

On demande une apprentie. S'adresser magasin Calame, M<sup>lle</sup> Müller & Co, successeurs.

Un jeune homme sortant des classes secondaires peut se présenter comme

apprenti compositeur-typographe

à l'imprimerie Delachaux et Niestlé, S. A.

On demande une apprentie repasseuse. S'adresser Mme Favre, Evole 13. — A la même adresse, une bonne repasseuse se recommande pour des journées.

PERDUS

Perdu une paire de souliers neufs sur la route de Saint-Blaise. La rapporter, contre récompense, au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. 969

Perdu samedi soir, à la rue du Seyon ou la place du Marché, une montre de dame en argent, avec mouqueton. La rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. 974

PERDU

de Port-Rouland à Saint-Blaise, en passant par le hâ du lac l'aveu du Premier Mars et retour par l'Evole, deux écharpes laine dont une bleue avec raies blanches, l'autre blanche rayée jaune. Prière de les rapporter contre bonne récompense chez M. U. Leuzinger, peintre-décorateur, 30, Port-Rouland.

débitur menuisier

de toute moralité, dans un chantier important de la ville. Ecrire sous A. B. 959 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Perdu Bicyclette de course

une montre de dame, dimanche soir, de l'écluse à la gare. La rapporter, contre récompense, chez M. Dubois, Pavés 8, Neuchâtel.

A VENDRE Un moto

2 cylindres, 5 HP %, à magneto, à vendre. S'adresser chez Paul-O. Clerc, mécanicien-réparateur, M<sup>me</sup> S'adresser faubourg du Lac 19, rez-de-chaussée à gauche. H 293 N

A la Ménagère

2, PLACE PURRY, 2 SPECIALITES Articles de ménage, fer battu, émail, aluminium



Brosserie - Vannerie - Boissellerie 5% D'ESCOMPTE AU COMPTANT

LE RAYON DE LAINAGE

Robes et Blouses noires et couleurs est au grand complet

CHOIX SUPERBE

HALLE AUX TISSUS

NEUCHÂTEL Alfred Dolleyres

DEM. A ACHETER

Café-Restaurant SANDOZ

Le vétérinaire de retour

Ecole enfantine et préparation au collège

M<sup>me</sup> BACHELIN BEAUX-ARTS 5, 2<sup>e</sup> étage

Retenue: 2 septembre

PENSIIONNAIRE

Dans honnête famille de Zurich on recevrait en pension une

JEUNE FILLE

de 12 à 15 ans, pour apprendre la langue allemande. — Ecrire sous chiffres O. F. 2101 à Orell Füssli, Publicité, Zurich.

D<sup>r</sup> Ch<sup>s</sup> JEANNERET

Dentiste américain 10 - TREILLE - 10 de retour

L'HOMME DEBOUT

PAR ROGER DOMBRE

Le moindre désir de Simone devenait sacré pour le jeune homme; il alla chercher son violon, l'accorda et se mit à jouer. Et tandis que l'archet volait sur les cordes sonores, les yeux du musicien — ces grands et beaux yeux si expressifs — semblaient se voiler, se remplir de ténèbres comme pour dissimuler aux regards de ses auditeurs les secrètes tristesses de son âme. Et il jouissait divinement, pourtant, car il sentait fixés sur lui les prunelles d'émeraude de sa cousine; il ne se disait pas qu'une autre aussi le contemplait en l'écoutant; qu'un cœur jeune et bon battait pour lui; et que Mlle Brézère soupirait tout bas:

— En ce moment, Robert est pour moi le plus beau des êtres malgré sa difformité. Quand on a un pareil talent, on est au-dessus de tous, et les mieux doués de la nature peuvent lui porter envie. Mais voilà, ce n'est pas pour moi qu'il joue, ni à moi qu'il pense en nous faisant entendre de si jolies choses!

VI

Ce jour-là, Simone éprouvait mieux que du soulagement, presque de l'allégresse à se retrouver seule aux Moires. Les jeunes Brézère avaient dû partir la veille pour se rendre pendant une semaine ou deux chez une parente malade, après avoir juré solennellement de revenir.

De son côté, Mme Hozeranne avec son fils passait la journée chez des amis, à Saint-Germain, et Simone avait obtenu de ne pas se joindre à eux, prétextant un commencement de migraine que la tranquillité devait enrayonner tout de suite. Effectivement, une fois seule elle s'enferma au petit salon à demi-obscur et plus frais que sa chambre, et s'y endormit bientôt.

Par ce paisible jour de juillet, le temps était superbe, mais un peu orageux; le soufflé du vent brûlait; le ciel se montrait d'un bleu trop intense; le soleil dardait ses rayons impitoyables.

Au jardin, les fleurs se penchaient, accablées, malgré les efforts tentés par le jardinier, le matin, pour les désalterer. Dans la campagne tout reposait comme en une insurmontable lassitude, animaux, insectes, objets même; nul bruit ne s'élevait à l'extérieur, pas plus que dans la maison où les domestiques accomplissaient leur besogne quotidienne avec une somnolente lenteur.

Avant midi, toutefois, un certain mouvement se produisit aux Moires: un étranger se présenta, demandant à parler à Mme Hozeranne.

— Il venait, disait-il, de la part du docteur, pour s'installer comme secrétaire à la maison. Plutôt méfiant de sa nature, le valet de chambre avait coutume de réintroduire les visiteurs qu'à bon escient. Mais celui-ci lui parut si «gentleman», si grand seigneur, qu'il hésita pas une minute à lui ouvrir la porte du salon où il le fit entrer en disant:

— Madame n'y est pas en ce moment, mais Mademoiselle sans doute recevra à sa place. Le brave garçon croyait la jeune fille retirée dans son appartement ou au jardin; il ne l'aperçut même pas, en poussant doucement les persiennes trop closes afin de donner plus de lumière au visiteur.

Car l'entrée inopinée de celui-ci, précédé du domestique, n'avait pas éveillé la dormeuse. Demeuré seul, ou plutôt se croyant seul, l'envoyé du docteur jeta autour de lui le ma-

chinal regard de tout homme introduit pour la première fois dans un salon; bien vite, ses yeux tombèrent sur la jeune fille endormie sur le divan dans une pose plus souffrante qu'abandonnée. Avec surprise il considérait le joli visage très blanc appuyé au coussin de peluche rouge, et son goût artistique fut agréablement impressionné.

— Le docteur Hozeranne ne m'avait pas dit qu'il était une fille, murmura-t-il; mais il est si original! Et puis, la ravissante enfant que j'ai soignée les yeux peut ne pas être sa fille. En tout cas, elle ne lui ressemble guère.

Comme il était galant homme et afin de ne point gêner la dormeuse si elle venait à s'éveiller et le domestique tardant à paraître, l'inconnu, avisant une porte-fenêtre entrouverte sur une galerie qui entourait la maison, s'éloigna sur la pointe du pied, alla s'accouder dehors, aux balustrades du balcon, au risque d'attraper un coup de soleil sous l'ardeur tropicale de midi.

Au bout d'une ou deux minutes employées à penser à la jolie image du sommeil entrevue au salon, et point du tout à admirer le parc, il crut ouïr un faible gémissement et rentra sans bruit dans la pièce qu'il venait de quitter.

Sans doute la dormeuse était en proie à un affreux cauchemar, car une plainte s'échappait de ses lèvres, ses paupières battaient, la sueur perlait à ses tempes et ses petites mains tremblaient. Charitablement, l'inconnu eut devoir l'éveiller; il remua un meuble assez fort pour que la jeune fille rouvrit brusquement les yeux. Une seconde elle demeura immobile, puis se ressaisit bientôt et se redressa.

Il n'avait pas eu le temps de regagner la galerie. A l'aspect du jeune homme, Simone comprit qu'un visiteur avait été introduit par l'étourdisseur du valet de chambre, et elle rouvrit faiblement. Sa délicatesse de jeune fille était froissée de se savoir surprise par un étranger dans l'abandon du sommeil; mais lui, devant sa confusion, se hâta de dire:

— Excusez-moi, Mademoiselle; j'entre ici, encore aveuglé par le flamboisement du soleil au dehors, et sans rien voir. Je vous ai sans doute effrayée.

— Un peu, Monsieur, mais je suis remise à présent, répondit Mlle Hozeranne en se levant avec un certain effort.

— Le domestique qui m'a introduit est à votre recherche, Mademoiselle.

— Il oublie que mon oncle et ma tante sont absents ainsi que leurs fils.

— Je le sais, murmura le jeune homme évl-demment contrarié, en tirant de sa poche une large enveloppe sur laquelle Simone reconnut aussitôt, l'écriture assez mauvaise d'ailleurs, de M. Hozeranne.

— Je n'aurais pas osé vous importuner, Mademoiselle, poursuivit le visiteur, mais il m'a été répondu qu'en l'absence de Mme Hozeranne, sa fille... pouvait recevoir.

— Je ne suis pas la fille, mais seulement la nièce et la pupille du docteur, rétorqua Simone avec un demi-sourire; je porte le même nom. Mais voyons de quoi s'agit-il, Monsieur, et suis-je en mesure de vous renseigner?

— Il faudrait lire ceci d'abord, dit le jeune homme en tendant la lettre qu'il tenait, d'un mouvement à la fois gracieux et digne.

Simone la prit, la retourna, lut la suscription qui portait le nom de sa tante et murmura:

— Dois-je lire? Est-ce urgent?

— Comme son visiteur se taisait, elle poursuivit à mi-voix:

— Oh! mon Dieu, oui. Ma tante me charge de répondre à tout pour elle dès qu'elle s'absente. Il ne s'agit rien de secret, de personnel, Monsieur, dites? ajouta-t-elle, levant sur l'étranger ses grands yeux verts si purs, mais si troublants pour qui savait y lire la pensée jamais banale.

— Il n'y a rien de secret ni de personnel, non, Mademoiselle, et la lettre m'a été remise

— Bien entendu, pensa Simone; on ne traite pas ce Monsieur si étrangement distingué comme un simple porteur de messages.



Pour 80 cent.

on s'abonne dès ce jour au 30 septembre 1907

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la Feuille d'avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

France domicile à Neuchâtel... Franco domicile en Suisse... jusqu'au 30 sept. 1907 fr. -.80... 31 décemb. 1907 2.80... 31 décemb. 1907 3.05

Form with fields: Nom, Prénom et profession, Domicile

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 2 cent., à l'administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel, à Neuchâtel.

SOCIÉTÉ SUISSE pour la PRODUCTION DE FERS ET ACIERS COULÉS d'après les procédés Dornier

Société anonyme en formation au capital de 140,000 fr. divisé en 280 actions de 500 fr. au porteur

Souscription à 280 actions de 500 fr. au porteur

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Le prix d'émission est fixé au pair, soit 500 fr., payables deux cinquièmes contre reçu provisoire, suivant appel du comité d'initiative...

Domiciles de souscription:

Banque d'Epargne, Colombier. Berthoud & Co, Neuchâtel.

LECONS Français - Peinture - Dessin... à un honnête travailleur une somme de 200 francs, remboursable mensuellement...

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage

24. Charles-Laurent Kroug, garçon de magasin, et Françoise-Amélie Cantin, demoiselle de magasin, tous deux Fribourgeois.

Décès

24. Françoise née Bergoend, veuve de Joseph Coppel, Française, née le 3 août 1825.

POLITIQUE

Conférence de La Haye

Les résultats de la séance du comité d'examen, où l'on s'est prononcé sur la question de l'arbitrage obligatoire, se ramènent à ces trois points:

- 1. Le principe de l'arbitrage obligatoire a été admis à l'unanimité; 2. Il a été reconnu impossible d'établir sur cette base une convention générale...

Les socialistes et l'antimilitarisme

Le « Temps », appréciant la résolution votée par le congrès international des socialistes dit: «Le congrès de Stuttgart recommande la lutte contre la guerre, mais par les moyens dont chaque groupe national sera juge et qui varieront selon les temps et les lieux...»

francophile que les délégués français, M. Hervé triomphe, en effet, avec éclat. Par la volonté de la majorité du congrès de Nancy et avec le consentement dédaigneux du congrès de Stuttgart, l'hervéisme, dont les Allemands ne veulent pas pour eux-mêmes, est aujourd'hui la doctrine officielle de la section française de l'Internationale ouvrière.

La Mandchourie au Japon

On télégraphie de Saint-Petersbourg aux « Daily News » un détail important oublié dans le texte officiel du traité japonais, suivant lequel la Russie a consenti à considérer la vallée de Soungari comme étant sous l'influence du Japon et a reconnu l'influence prépondérante du Japon en Mandchourie...

Au Maroc

La défaite des réguliers marocains On apprend de nouveaux détails sur l'échec subi par la colonne chérifienne que commande El Amrani dans son engagement avec les Kéms.

El Amrani avait déjà brûlé plusieurs douars et refoulé ces Rissoulis, lorsque accourut à leur secours Rissoulil lui-même avec ses hommes. L'engagement fut assez chaud. On assure que Rissoulil qui dirigeait le combat à eu trois chevaux tués sous lui sans être blessé lui-même.

Moulai Hafid Lors de l'avènement du sultan Moulai Abd el Aziz, en 1894, deux de ses frères aînés, Sidi Mohammed et Moulai Omar, furent jetés en prison. Quant à Moulai Hafid, il échappa à cette mesure préventive.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES et Classes spéciales de français

Rentrée le LUNDI 16 SEPTEMBRE, à 8 heures du matin.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au directeur

Ecoles secondaires et classiques RENTRÉE

le lundi 2 septembre, à 8 h. du matin

Ecole professionnelle communale de jeunes filles NEUCHÂTEL

Ouverture des cours suivants le 2 septembre 1907: Cours professionnels de lingerie à la machine, broderie blanche, repassage. Cours de modes. Cours de dessin décoratif.

Société immobilière du Rocher

MM. les actionnaires de la Société immobilière du Rocher sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le samedi 7 septembre 1907, à 4 heures du soir, au siège social, soit en l'étude du notaire Ed. Petitpierre, 8, rue des Epancheurs, avec l'ordre du jour suivant:

- ORDRE DU JOUR: 1. Lecture du procès-verbal; 2. Rapport du conseil d'administration; 3. Rapport des vérificateurs de comptes; 4. Votation sur les conclusions de ces rapports...

Chevaux et Voitures J.-ED BOTTEL Médecin-Dentiste ABSENT jusqu'au 20 septembre

CONVOICATIONS Eglise nationale

CHARLES NICATI Médecin-Dentiste de retour

ETRANGER

Le chat qui tue. — C'était un beau chat onduleux et souple, aux yeux fixes et métalliques, mystérieux et profonds, un chat tel que les aimait Baudelaire.

La prohibition de l'absinthe. — Le Conseil fédéral invite par circulaire les gouvernements cantonaux de lui faire savoir ce qu'ils pensent de l'initiative populaire approuvée par 168,000 signataires...

BERNE. — Un étudiant de Berne, dont le gousset n'était pas fort garni, avait acheté un vélocipède, payable par acomptes. Malheureusement, absorbé par des préoccupations diverses, il oublia de payer aux échéances convenues.

Le cerveau de l'homme

Au cours du congrès d'anthropologie qui vient de se tenir à Strasbourg, le professeur Stieda, de l'université de Königsberg, a fait une communication fort remarquée sur les circonvolutions du cerveau chez l'homme.

On sait que c'est une doctrine généralement acquise que le cerveau est d'autant plus perfectionné qu'il est pourvu de plus de circonvolutions. Les vertébrés inférieurs, les poissons par exemple, ont le cerveau lisse, sans plis ni replis, et de façon générale le cerveau va se plissant de plus en plus à mesure que du poisson on passe au reptile, au batracien, à l'oiseau et au mammifère.

Or, en a conclu que chez l'homme, il devait en être comme dans la série animale, et que les sujets les mieux doués devaient avoir le cerveau le plus plissé.

Celui-ci a étudié de très près le cerveau d'un homme qui était véritablement exceptionnel, au moins à un point de vue: celui du polyglotte suédois Sauerwein, mort il y a trois ans, et qui était capable sinon d'écrire « de omni re scibili », du moins de discuter à l'égard des choses qui lui étaient connues en cinquante-quatre langues différentes.

Or, ce phénomène présentait bien quelques particularités cérébrales, mais celle à laquelle on se serait le plus attendu faisait défaut. On l'aurait cru pourvu d'une circonvolution du langage (la deuxième frontale gauche, ou circonvolution de Broca) admirable: or, elle est très ordinaire. C'est pourtant là que les travaux de Broca semblaient permettre de localiser la faculté du langage, et il semblait qu'un polyglotte tel que Sauerwein devait posséder une circonvolution de Broca comme on n'en avait jamais vu.

Etendant le champ de ses recherches, M. Steida constate que le cerveau des sourds-muets, lui aussi, donne tort à la théorie éditée par l'illustre anthropologiste; celui des femmes aussi. Car il est admis qu'elles parlent plus volontiers que l'homme, et pourtant leur cerveau n'est pas plus plissé que celui de ces derniers, dans la région de Broca.

M. Stieda, en terminant sa communication, a jeté l'émoi dans des camps très divers. Il a navré les pathologistes en leur affirmant qu'à l'heure présente, l'anatomiste ne peut, au simple examen, distinguer le cerveau de l'homme sain de celui du malade; il envoie une botte à M. Lombroso en déclarant impossible de distinguer le cerveau du criminel de celui de l'homme équilibré et moral; enfin, il s'attaque aux anatomistes — qui d'ailleurs se rangent assez volontiers à son opinion — en déclarant qu'on ne peut même pas distinguer le cerveau de l'homme de celui de la femme, du moins dans beaucoup de cas.

En tout cas, c'est de Moulai Hafid que les tribus qui le reconnaissent comme « prince des croyants » prendront désormais leur mot d'ordre. S'il décrète la guerre sainte, la conflagration pourra s'étendre à tout le Maroc méridional; si au contraire il est opposé au « djihad », son autorité pourra contribuer puissamment à limiter les troubles et à faire renaitre la paix.

SUISSE

La police des denrées alimentaires. — L'élaboration des projets d'ordonnances qui seront édictées par le Conseil fédéral en exécution de la loi sur les denrées alimentaires est très avancée.

La Feuille d'avis de Neuchâtel publie un résumé des nouvelles du jour; elle reçoit chaque matin les dernières dépêches par service spécial.

cession de ses dernières, notamment par l'Instruction du personnel et c'est pourquoi, comme l'a dit le conseiller fédéral Ruchet aux Chambres, la loi ne sera mise en vigueur qu'au 1er juillet 1908.

VALEAIS. — Le voyageur qui va de Brigue à Fiesch est péniblement surpris, après avoir dépassé le village de Simplon, à la vue de plusieurs rangées de maisonnettes, sommairement bâties, et dont plus d'une ne présente que des ruines.

BERNE. — Un étudiant de Berne, dont le gousset n'était pas fort garni, avait acheté un vélocipède, payable par acomptes. Malheureusement, absorbé par des préoccupations diverses, il oublia de payer aux échéances convenues.

BALE. — Seppeli enfourchait dimanche dernier sa bécanne pour excursionner dans les environs de Bâle. L'après-midi, Seppeli, que la chaleur accablait, but une « chopeli », deux chopeli, enfin beaucoup de chopeli.

LUCERNE. — Un jeune Finlandais, en excursion sur le Rigi, avait disparu sans qu'on puisse retrouver ses traces. Plusieurs agents de la « Securitas », de Lucerne, avaient battu la montagne, mais en vain.

ZURICH. — Dans le voisinage de Winterthur se trouve un magasin de munitions dépendant de l'arsenal de cette place. A côté d'un stock considérable de balles de fusil, on y a déposé un certain nombre de shrapnels et de grenades dont l'explosion suffirait pour dévaster les alentours dans un rayon assez étendu.

Or, il y a déjà un certain temps, quelques jeunes garçons des environs organisèrent une petite fête de tir au fusil de chasse et ils eurent l'idée de placer les cibles tout proche du magasin de munitions.

Or, le jour d'aujourd'hui, quelques jeunes garçons des environs organisèrent une petite fête de tir au fusil de chasse et ils eurent l'idée de placer les cibles tout proche du magasin de munitions.

— Un drame sanglant s'est déroulé, lundi matin, à l'hôtel Roemer, place du Lion à Zurich. Le mécanicien Kanzler entretenait des relations avec une jeune lessiveuse, nommée Elise Schugmann, de Graz, âgée de 19 ans, employée au dit hôtel.

APPENZEL. — On a arrêté dernièrement, à la gare d'Appenzell, quelques jeunes gens, porteurs d'une charge considérable d'edelweiss. Non contents de cueillir les fleurs, ces messieurs avaient tout simplement arraché les plantes.

ARGOVIE. — Un incendie a détruit dimanche soir le vieux château de Kaselen, près Oberbachs, dans le district de Brugg. Ce château servait d'asile pour les enfants abandonnés.

donnés. Il hébergeait une quarantaine de filles et garçons. Aucun accident de personnes n'est à déplorer, mais le château est entièrement détruit.

VAUD. — Un crime a été commis la nuit de dimanche à lundi, près du lac de Bret, sur la personne de Mme veuve Dupont, âgée de 60 ans, habitant une maison isolée au-dessous du lac.

— M. F.-A. Forel, à Morges, propose à la Société pour la restauration de Chillon, d'enchâsser dans les murs des cours de Chillon des plaques commémoratives dédiées aux plus respectés des grands citoyens du canton, et de faire ainsi du vieux château une sorte de Panthéon vaudois.

LES GRANDES MANŒUVRES Le colonel Muller, président de la Confédération, chef du département militaire quand il ne revêt pas ces fonctions et aujourd'hui suppléant de ce département, installera, du 30 août au 3 septembre, son quartier général à l'hôtel des Bains d'Yverdon.

Les fours et boucheries de campagne pour les troupes seront installés à Payerne. Il y a 48 fours, fabriquant en moyenne 25 à 30 mille pains par jour. Les bouchers abattent journellement 30 à 40 têtes de bétail.

Le syndicat jaune et la grève générale On lit dans la « Fédération horlogère »: «La «Solidarité horlogère», organe officiel des fédérations horlogères, publie, sous ce titre, un important article, où s'exprime énergiquement l'opinion que les syndicats professionnels doivent être accessibles à toutes les opinions politiques, religieuses ou philosophiques et attribue, à l'oubli de ce principe, l'apparition des syndicats «jaunes» dans certaines industries.

La remarque nous paraît absolument juste; mais il y aurait aussi lieu, nous semble-t-il, de définir plus complètement encore, la différence qui caractérise les syndicats dits «jaunes» des autres.

En fait, cette différence consiste en ce que les syndicats «jaunes» se sont constitués après ceux déjà existants en dehors d'eux et que leur programme est purement économique.

Ce qui signifie, en d'autres termes, que les syndicats qui existaient auparavant dans une profession quelconque, — tout en étant reliés avec d'autres, dans une Fédération plus ou moins générale, ou faisant partie d'une Union ouvrière quelconque, — s'attribuent le droit exclusif de grouper les ouvriers et de leur imposer, selon les circonstances, un programme d'activité ou la défense de l'intérêt professionnel est subordonnée à l'action politique.

Il ne suffit pas que dix, vingt ou cent ouvriers d'une industrie aient constitué, à un moment donné, un premier groupement syndical, pour que tous les ouvriers qui éprouveraient, par la suite, le besoin de se syndiquer, ne le puissent faire qu'en entrant dans le groupement déjà créé, avec l'obligation d'en accepter le but et les moyens d'action.

Le droit d'association est garanti par la loi et la loi, — que la tyrannie syndicale, tant patronale qu'ouvrière, n'a pas encore complètement supprimée, — ne confère à personne, ni à aucun groupe de personnes, le monopole de syndiquer les gens.

Que les syndicats constitués les premiers cherchent, par des moyens honnêtes et légaux, à grouper tous les ouvriers du métier sous leur égide, c'est leur droit. Qu'ils travaillent à empêcher, toujours par les mêmes moyens honnêtes et légaux, la création de deux ou plusieurs syndicats dans la même industrie, c'est leur affaire et ils peuvent avoir, dans certains cas, de très bonnes raisons d'agir ainsi.

Nous connaissons des syndicats dits «syndicats jaunes» dont le programme d'activité est purement économique, ne sort pas du terrain professionnel, préconise l'entente avec les patrons comme moyen d'améliorer la situation des ouvriers et atteignent leur but, dans le travail, dans la paix et dans la cordé.



Ces syndicats «jaunes» nous plaisent infiniment mieux que certains de leurs confrères «rouges», qui ne voient dans l'organisation syndicale qu'un instrument d'agitation permanente; qui poussent aux grèves à tout propos et hors de propos, foulent aux pieds les contrats qui les lient avec les patrons, font de l'agitation politique et de la cuisine électorale au lieu de se vouer à la défense des intérêts qui leur sont confiés; qui s'imaginent que le lieu où ils opèrent est le nombril du monde et dont les chefs ne sont pas éloignés de croire, en leur incurable orgueil, qu'ils tiennent en leurs mains les destinées de l'humanité!

Le jour où les syndicats « professionnels » voudront bien comprendre ce qu'est sur le terrain « professionnel » qu'ils doivent se mouvoir, les jaunes rentreront dans le rang et les syndicats ouvriers de l'horlogerie éviteront le danger signalé à temps par la «Solidarité horlogère».

également de Monaco ont également des délégués. La représentation suisse se compose de MM. Henri Morel et Ernest Röthlisberger, directeur et secrétaire du bureau international de la propriété intellectuelle, à Borne; Gustave Jeanneret et William Röthlisberger, délégués de la Société des sculpteurs, peintres et architectes suisses; Jean Béguin, délégué de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

C'est M. Ernest Röthlisberger, secrétaire du bureau international, qui présente le rapport annuel. Son exposé, très complet, embrasse la législation internationale, celle de chaque pays et le mouvement judiciaire auquel a donné lieu la protection de la propriété intellectuelle.

Il entre dans d'intéressants détails touchant le traité littéraire franco-allemand, qui sortira ses effets dès samedi prochain et qui constitue un réel progrès en tant que plusieurs de ses dispositions donnent satisfaction par avance à quelques-uns des vœux les plus chers aux membres de l'Association. La loi italienne, encore en projet, est de nature aussi à accroître encore cette satisfaction. Il n'en est pas de même de l'Autriche-Hongrie, ni des États-Unis, avec les dispositions législatives desquelles celles de la Norvège offrent un heureux contraste. Rien de particulier à relever à propos des autres pays, sinon qu'en France on s'est préoccupé de donner au fisc ou aux syndicats d'auteurs des droits sur les œuvres tombées dans le domaine public et qu'en Suisse les photographes et les compositeurs de musique ont demandé une révision de la loi sur la protection des œuvres intellectuelles.

Au cours de la discussion soulevée par divers passages du rapport général, on a entendu une substantielle conférence de M. Osterrieth, sur la nouvelle loi allemande relative aux arts décoratifs, et des renseignements précieux apportés par MM. Jules Lermima, Pierre Sales, Amar et Ferrari.

Les membres de l'Association se sont rendus à l'issue de leur seconde séance au Plan pour y voir le panorama de la ville et du lac que leur offrit la terrasse du café-restaurant Bellevue. Aujourd'hui, ils font trêve à leurs travaux par une course au Champ-du-Moulin, où ils seront les hôtes du Conseil d'Etat et du Conseil communal de Neuchâtel.

**POLITIQUE**

**Afrique allemande**

On annonce officiellement de Windhoek que, d'après les renseignements fournis par des éclaireurs et des Hottentots anglais, le chef Moritz s'est joint à Morenga dimanche avec quelques Hottentots et 87 chevaux.

On croit que Morenga a quitté la rivière Bak pour retourner dans la montagne.

(Source officielle). Le gouverneur de la colonie du Cap confirme la présence de Morenga sur le territoire britannique près de la rivière Bak. Toutes les forces des polices anglaise et allemande ont été envoyées sur ce point.

D'après une communication du consul général, Morenga aurait dévalisé différentes personnes sur territoire britannique. Le cabinet du Cap a exprimé le désir qu'un officier de l'état-major allemand se rende au Cap pour renseigner officiellement le commandant de la police sur les plans du commandant des troupes allemandes. Il a également exprimé le désir que cet officier soit attaché au chef de la police du district de Gordonia afin de servir de lien entre les forces militaires anglaises et allemandes. On a choisi pour cette mission le capitaine von Hagen.

**Perse et Turquie**

On annonce, sur la foi de rapports, que depuis le 4 août, date du retrait des troupes turques du territoire persan, jusqu'au 15 août le général El Dzonleh, ainsi que plusieurs officiers persans, ont été tués, après être tombés entre les mains des Turcs.

Nombre de villageois persans, de femmes et d'enfants auraient été massacrés. Des femmes auraient été enlevées, des églises profanées. On compte, en outre, pour plus de vingt mille livres de dégâts de récoltes et de propriétés. Le commandant turc a, paraît-il, six bataillons qui marchent sur Sijbulak et Urmia.

Des télégrammes disent que la population d'Urmia a demandé au Parlement des secours. Le bruit court que des troupes turques se concentrent sur la frontière, mais cela n'est pas confirmé.

Un autre bruit annonce que plusieurs petites villes auraient été prises par les troupes turques. Ce bruit n'est pas confirmé non plus. On s'attend, à Téhéran, à la démission du cabinet.

**M. Cambon et le prince de Bulow**

On lit dans la «Gazette de l'Allemagne du Nord»: La visite que M. Cambon, ambassadeur de France à Berlin, a faite au prince de Bulow, à Norderney, s'est effectuée de la façon la plus satisfaisante. Depuis nombre d'années, les deux hommes d'Etat entretiennent des rapports personnels. Ils ont pu constater au cours de leurs conversations amicales leur parfaite unité de vues ainsi que leur confiance dans la continuation des bonnes relations entre les deux pays.

**Au Maroc**

L'amiral Philibert télégraphie le 25 que la «Nive» est arrivée à Casablanca. Elle a commencé son déchargement et repartira probablement le 27.

La situation politique reste calme. Moulai Hafid serait en route de Marrakech sur Casa-

blanca, sans que l'on connaisse exactement son intention. Les Européens de Fez sont attendus vers le 30 août à Larrache, où ils seront pris à bord du «Du Chayla» pour être transportés à Tanger.

**En Russie**

**Les réformes**

Les journaux rapportent que M. Stolypine publiera, avant les élections, une communication officielle exprimant la ferme résolution du gouvernement de réaliser les réformes citées dans le manifeste d'octobre.

Cet acte est motivé par la lutte acharnée des réactionnaires et de l'Union du peuple russe contre le nouveau régime.

**Les attentats**

Le colonel Ivanoff, chef des prisons cellulaires du quartier de Viborg, à Saint-Petersbourg, a été tué lundi matin dans la rue, par un jeune homme inconnu, qui a tiré sur lui plusieurs coups de revolver. En fuyant, l'assassin a blessé un agent. On est parvenu à l'arrêter.

**Nouvelles diverses**

**Faucille et Frasnè-Vallorbe.** — Le «Journal des Débats» est allé demander à la compagnie de Lyon si réellement le Conseil fédéral suisse s'était prononcé contre le percement du Mont-Blanc et si le gouvernement français s'était décidé entre les lignes de Frasnè-Vallorbe et de Faucille-Genève.

Le journal ajoute qu'à la compagnie de Lyon on n'a pas pu lui donner le renseignement demandé. Toutefois on a confiance dans le ministre des travaux publics, qui se préoccupe vivement des intérêts commerciaux de la France vers l'Extrême-Orient et s'est prononcé, sauf au temps de M. Gauthier, pour la voie du Frasnè-Vallorbe.

On espère qu'il activera les travaux et qu'à bref délai la mise au point de cette dernière ligne pour un trafic intensif sera terminée, tout en réservant pour l'avenir la construction de la ligne de la Faucille, destinée plus particulièrement à servir les intérêts de Genève.

L'appui toujours donné par le ministre de Suisse à Paris au choix du Frasnè-Vallorbe peut faire espérer une solution prochaine et efficace du problème.

**L'anniversaire de Saint-Jacques.** — La fête anniversaire de la bataille de Saint-Jacques a eu lieu lundi après midi, favorisée par un temps superbe. Le cortège comptait environ 3000 participants avec 50 bannières et drapeaux; il était ouvert par un piquet de guides.

On remarquait entre autres, dans le cortège, le président de la Confédération, M. Muller, M. Brenner, conseiller fédéral, les représentants des gouvernements de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, la députation badoise aux Chambres fédérales, etc.

Sur l'emplacement de la bataille, le président de la Confédération, M. Muller, a prononcé un discours dans lequel il a insisté, entre autres, sur la nécessité de l'amélioration de notre organisation militaire et a fait appel au vote unanime pour le projet qui sera soumis à la votation populaire. Son discours a été très applaudi.

**Les grèves d'Anvers.** — A Douvres, cent cinquante débardeurs anglais vont partir pour Anvers pour être employés à la place des grévistes.

**Mort d'un officier vétérinaire.** — Le 1<sup>er</sup> lieutenant vétérinaire Albert Rosset, d'Avanches, du parc de corps I, qui rentrait d'un cours de répétition, a fait à Payerne, près du collège, une chute de cheval. Il a succombé à l'infirmerie où il avait été transporté.

**A la montagne**

On est fixé sur le sort du jeune Munzinger qui avait disparu depuis le 15 août au col de Balme. Robert Munzinger a été lâchement assassiné par un berger, Joseph Michaud, des Valettes (château de Bornervier, près Martigny), qui a fait des aveux complets. En vue de se procurer de l'argent, Michaud a assailli, près du col de Balme, tué, puis dépouillé Robert Munzinger, et a enterré son cadavre près du chalet des Arolles où il a été trouvé et déterré. L'assassin a été inculpé.

Joseph Michaud avait prémédité son crime. Voulu se procurer de l'argent, il avait décidé d'assailir le premier touriste qui lui tomberait sous la main.

On croit avoir affaire à un déséquilibré.

— Voici encore quelques détails sur l'assassinat de Munzinger:

Munzinger était âgé de 25 ans. Il avait fait route avec Wermelinger jusqu'à la Forclaz. Là, les deux camarades se sont séparés pour passer l'un par la Tête-Noire, l'autre, Munzinger, par le col de Balme, avec rendez-vous à Argentières. Munzinger traversa le bois Magnin avant d'arriver au col de Balme, lorsqu'il tomba foudroyé par un coup de fusil Vetterli, tiré à une distance de 50 mètres par Joseph Michaud. Lorsqu'il vit sa victime à terre, Michaud s'approcha, dévalisa le corps, enleva le sac, le piolet, la corde, la montre et le porte-monnaie de sa victime, puis il enterra le corps dans le bois.

Wermelinger attendit son compagnon d'a-bord à Argentières, puis à Chamoniex. C'est là qu'il avertit la police.

Michaud a agi, après le crime, d'une façon qui le ferait croire déséquilibré. Il a vendu immédiatement les objets trouvés sur le corps, ce qui attirait sur lui les soupçons.

L'autopsie du cadavre de Robert Munzinger a démontré que la victime avait été tuée par un coup de feu tiré presque à bout portant. La balle a traversé le cœur. La mort a été instantanée.

**L'accident du Rottal.** — Un des corps des victimes de l'accident du Rottalsattel que l'on avait cru être celui de Biedermann a été reconnu par un ami de Lucerne comme celui de Lemkuhl. Il sera enseveli aujourd'hui à Lauterbrunnen. Le corps de Lehmann a été transporté à Lucerne.

**L'accident du Dürrenberg.** — La victime de l'accident survenu dimanche au Dürrenberg se nomme Théodore Ritter, né en 1882, originaire de Soleure; il est menuisier et habite Berne.

Il avait fait dimanche, en compagnie de quelques amis, l'ascension du Schilthorn; la descente s'était effectuée par le Dürrenberg, où Ritter, avec ses camarades, était allé cueillir des Edelweiss.

Un bloc de rocher, auquel il s'était cramponné, a cédé. Le malheureux est tombé et a été grièvement blessé à la tête et aux jambes. Il a été transporté à Reichenbach où il n'a pas encore repris connaissance.

**Echappé à la mort.** — Un jeune pasteur de Bâle, qui faisait jeudi l'ascension de l'Altman, a fait une chute près du sommet et s'est cassé une jambe. Il dut rester longtemps dans une situation critique jusqu'à ce qu'on vint à son secours.

On peut dire qu'il a échappé à la mort, car il est tombé de quelques mètres sur une étroite corniche, où il a pu se retenir au-dessus du précipice.

Ce n'est qu'au prix de grands efforts que le touriste blessé a pu être descendu par une colonne de huit porteurs, guides et pâtres, jusqu'à la Megglisalp, où le Dr Hildebrand, d'Appenzell, lui a donné les premiers soins. Le médecin n'ayant pas constaté de lésions internes, le blessé a ensuite été ramené dans la vallée.

L'Altman est une fière cime rocheuse qui se dresse à 2438 mètres, au sud-est de Saentis, à la limite des cantons d'Appenzell et de Saint-Gall. Son ascension passe pour assez difficile.

**J. Lemaitre.** — On signale le passage en automobile à Montreux, lundi, de M. Jules Lemaitre, de l'Académie française, se rendant aux Avants pour un séjour.

**Dans l'Oberland bernois.** — Le numéro de vendredi du «Freundenblatt» pour Interlaken et l'Oberland bernois vient de battre son propre record; avec ses 28 pages, en effet, c'est le numéro le plus étendu que le journal ait publié depuis sa création. Il indique pour la seule place d'Interlaken, dans 50 hôtels et pensions, 5640 étrangers, en séjour à Interlaken. Mais, dans le même numéro, on trouve également la liste des personnes en séjour dans 49 autres stations et hôtels de montagne, au total 196 hôtels et pensions. A côté d'Interlaken, les listes portent 12,120 noms, soit au total 17,760 personnes.

**DERNIÈRES DÉPÊCHES**

(Service spécial de la Feuille d'Amis de Neuchâtel)

**Le drame de Zurich**

**Zurich, 27.** — Le nommé Kanzer, meurtrier de M. Grüssi, a succombé à la blessure qu'il s'était faite.

**Grand incendie au Japon**

**Tokio, 27.** — Un immense incendie a réuni en cendres, lundi matin, près des trois quarts de la ville de Hakodats.

Tous les consulats ont été détruits, sauf celui des États-Unis.

**Les inondations**

**Tokio, 27.** — Les dernières nouvelles des inondations indiquent des dégâts plus considérables qu'on ne le croyait tout d'abord.

La ligne de chemin de fer de la compagnie de Tokaido a été endommagée en maints endroits.

Les crédits affectés au budget des réparations sont insuffisants, les dégâts sont évalués à plusieurs millions de yens.

**AU MAROC**

**Casablanca, 27.** — Les goumiers sont arrivés dimanche.

Ils vont commencer, sous la direction du capitaine Perriot, une série de reconnaissances avancées, qui leur permettra de se rendre compte de la force de l'ennemi ainsi que de ses campements et de ses intentions.

Les goumiers sont très entraînés dans ce genre d'exercice.

**Casablanca, 27.** — On confirme les bruits d'après lesquels Moulai Hafid marcherait sur Casablanca.

La tribu des Bein-Hassan, commandée par Si Hachmed Ben Lardi, ancien caïd de Casablanca, se joindrait à lui pour attaquer la ville.

**Tanger, 27.** — Dans les milieux officieux indigènes de Tanger, il règne une certaine inquiétude.

On n'a pas encore reçu avis officiel de la proclamation de Moulai Hafid.

Le ministre chrétien à Tanger aurait envoyé, lundi, un courrier à Fez pour demander des instructions et pour savoir si le maghzen est toujours au pouvoir.

**Tant va Lacruche à l'eau...**

Le bonhomme Lacruche habitait, au bout du village de Soissonnet, une chaumine accroupie le long de la route, et qu'il louait quarante francs l'an.

Chaumine et bonhomme avaient fini par échanger leurs points de ressemblance. Ils présentaient les mêmes crevasses, les mêmes rides, les mêmes lésardes. La fenêtre borge de la chaumine clignait sous le broussaillieux toit de chaume comme l'œil unique du matois paysan rigolait sous ses cheveux blancs.

Et quand le père Lacruche avait bu, — ce qui arrivait tous les jours sauf le dimanche — la chaumine partageait sa ribote. Elle dansait

comme une vieille sorcière au passage des autos allant et venant sans cesse sur cette voie fréquentée qui relie les deux villes voisines.

Ils s'aimaient bien tous deux. La maison déployait des prodiges d'équilibre pour abriter jusqu'à une fin désormais prochaine l'existence du bonhomme Lacruche.

De son côté, le bonhomme Lacruche le soignait comme une vieille camarade. Il en raccommodait les trous avec un mélange savant de chaux vive et de bouse de vache; il lui disait: Ma mie, nous mourrons ensemble... Ta, ta, ta! Un mardi de Saint-Jean, le propriétaire entra:

— Père Lacruche, c'est aujourd'hui le loyer. Etes-vous en mesure?

— Ma fine, m'entends bien que nenni, mon Monsieur Rapiau. La vie est dure au pauvre monde. J'ai seulement point un écu à vous offrir pour vous faire patienter!

— Père Lacruche, vous me devez déjà deux années. Si vous mettiez tant seulement de côté le quart de ce que vous vous entounez dans le gosier, vous ne seriez point à la merci de votre propriétaire. Père Lacruche, il va falloir sortir d'ici avant ce soir. Je suis las d'abriter un vieil ivrogne tel que vous!

M. Rapiau dit, et sortit avec éclat, jetant la porte qui gégnit en même temps que le bonhomme Lacruche commença de braire.

— Faut-y que j'soye du pauvre monde pour qu'on m'agionne comme cela! Ma maison, ma p'tite maison, on va m'empêcher d'y mourir! Les vieux comme moi, c'est pu bon qu'à faire d'la chourne! Et houp donc! Y n'era pas dit que l'ouissier aura pénétré dans la chaumine au père Lacruche. J'm'expulse; bonsoir la compagnie!

Un auto monstrueux débouchait du détour. Le bonhomme Lacruche prit son élan, tomba en travers de la route, passa sous l'engin qui s'arrêta dans un grand tumulte de cris.

Des gens en descendant tandis que de tout le bourg, les villageois accouraient.

— Il est mort?... Est-il mort?... Sait-on s'il est mort?... Boudi, non, il respire, il remue!... Courez dire au sacristain qu'il mette brûler un cierge!

Au centre du groupe formé par des messieurs en somptueuses peaux de bique et en lunettes spéciales, le bonhomme Lacruche pleurait, sincèrement désespéré.

L'instituteur fendit les groupes: — Père Lacruche, assurez-vous soigneusement de l'identité de ces messieurs. Il n'y a rien à négliger en circonstance semblable; vous avez droit à des dommages-intérêts!

— Des dommages-intérêts? Instantanément, la plainte s'étrangla dans la gorge du bonhomme, tandis que, malgré la douleur physique, son petit œil droit se mit à briller.

— Parfaitement! Et si vous avez un contrat avec une compagnie d'assurances contre les accidents, n'oubliez pas de réclamer la prime! Les automobilistes sont gens pressés. Ceux-ci sortent des billets de banque:

— Mon ami, nous venons de loin et nous allons loin; autant transiger à l'amiable. Voulez-vous cinq cents francs?

— C'est peu, répliqua sentencieusement l'instituteur.

— Votre concitoyen n'a qu'une jambe cassée, observa un des peaux de bique.

— Malheur! Je n'ai qu'une jambe cassée! sanglota le père Lacruche... C'est-y Dieu possible que je n'ai qu'une jambe cassée! Hein... hé... ho... Cinq cents francs pour une jambe cassée... Tombé comme je l'étais, je devais toucher au moins quatre mille... ou mourir!

— Bref, voulez-vous deux cents écus? — Pardienne, faut bin... Donnez, braves gens... et à vous revoir!

Ce sacré père Lacruche avait l'âme chevillée au corps.

Vingt jours et les soins du rebouteux Jaffredou lui suffirent pour se porter comme père et mère. Avec les «dommages-intérêts» il avait payé son propriétaire, acheté un cochon, fait venir une pièce de vin.

La chaumine, fleurie d'un pot de géranium, achetée le jour de la ribote des relevailles, en paraissait tout aise.

De la contempler, le bonhomme conçut un grand projet.

— Combien me vendriez-vous votre bicoque? alla-t-il demander à Monsieur Rapiau! — Trois mille, père Lacruche, c'est-à-dire plus que vous n'en ramasseriez en dix ans de vie, si vous aviez dix ans à vivre!

Le vieux ne souffla mot, se gratta la tête et considéra, réflexions faites, que le suicide est un assez bon chemin pour devenir propriétaire, quand les difficultés de l'existence n'ont pas permis de choisir un autre moyen.

Bien qu'il n'eût pas été à l'école, il eût été fait de calculer que, moyennant six cents francs par membre, une seconde tentative mieux préparée que la première pourrait lui valoir un capital respectable.

Et son seul chagrin fut de n'avoir que deux bras et deux pieds à sacrifier aux satanés autos qui ne laissaient point de cesse à sa triplante chaumine.

Mais il y parvint en contractant, sur les conseils de l'instituteur, une assurance de dix mille francs en cas d'accident.

Ses affaires dûment arrangées, le vieux gâpota sur le ventre de sa bicoque: — Ha, ha! ma pauvre maison, ma petite maison, on va se marier bientôt, pas vrai? Et je te ferai rechapir du haut en bas, blanche comme une épousee, ma belle!

Juste, une grosse limousine à vapeur arriva. Le bonhomme parut traverser l'aveuglette. Ce fut un éclair. Derochef, on vit les chauffeurs s'arrêter court, le village se précipiter.

— Hé, là! c'est encore le père Lacruche... Misère de nous, le voici part comme une galette... Est-il mort?... Il est mort... Rien à faire, on le dirait passé au lamiolin... Même qu'il crache sa langue...

l'auto s'agenouilla une minute devant le corps, puis se releva guilleret, prononçant simplement:

— Il est cuit!

Et, d'un air détaché: — Pas de parents? Pas d'enfants?... Non? Allons, tant mieux, voilà cinquante francs pour les funérailles... Et rangez-vous que je continue mon chemin...

«L'auto floua. On releva la Joque humaine. Un papier tomba d'une des poches. C'était la police d'assurances contre les accidents du père Lacruche.

On l'enterra avec. RENÉ GROUPE.

Mademoiselle Lina Johann, à Peseux.  
Mademoiselle Caroline Johann, à la Haye.  
Madame et Monsieur Chervy-Johann et leurs enfants, à Neuchâtel.  
Mademoiselle Adèle Johann, à Cologne.  
Madame et Monsieur Fred Ward-Johann et leurs enfants, à Middelbourg (Transvaal).  
Madame et Monsieur Henri Benoit et leurs enfants, à Corcelles.  
Mademoiselle Marie Johann, à Peseux.  
Monsieur et Madame Wilhelm Johann et leurs enfants, au Locle.  
Monsieur et Madame Jules Johann-Weiss et leurs enfants, à Londres.  
Monsieur et Madame Albert Johann-Kipfer et leurs enfants, à Neuchâtel.  
Madame veuve Rudolf Johann et ses enfants, en Allemagne.  
Monsieur et Madame Karl Johann et famille, aux États-Unis.  
Monsieur et Madame Eugène Johann et famille, à Naples.  
Madame et Monsieur Meowes-Johann et famille, à Constantinople.  
Madame veuve Édouard Douillet et ses enfants, à Champ-prévôt et La-Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles Douillet ou la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère et oncle, Monsieur

**MONSIEUR JOHANN-DOUILLOT**

que Dieu a appelé à lui paisiblement ce soir, 26 août, après une courte maladie, dans sa 79<sup>me</sup> année.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Math. V, v. 9.

L'ensevelissement, auquel ils sont privés d'assister, aura lieu jeudi 29 août, à 11 heures, à Peseux, rue du Collège 9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**BOURSE DE GENÈVE, du 26 août 1907**

Actions	Obligations	Demands	Offres
Bq Nat. Suisse	494. —	3% féd. ch. de f.	—
Bq Commerce.	—	3% C. de fer féd.	965. —
Saint-Gothard	—	3% Goth. 1894	470.50
Fin. Fco-Suisse	6500. —	Egypt. unif.	605. —
Union fin. gen.	545. —	Serbe ... 4%	390.50
Gaz Marseille	867.50	Franco-Suisse.	467.50
Ind. Nitrate.	270. —	Jura-S., 3%	475.50
Fco-Suis. éloc.	462.50	N.-E. Suis. 3%	480.50
3% Gen. à lots.	102.75	Lomb. anc. 3%	310. —
Gafsa ... ..	—	Mérid. ita. 3%	341. —
Changes		France .....	100.06
à		Allemagne...	122.84
Londres .....	25.20	Italie .....	100.17
Neuchâtel		Vienne .....	104.55

Argent fin en gr. en Suisse, fr. 117. — le kil. Neuchâtel, 26 août. Escompte 5%

**BOURSE DE PARIS, du 26 août 1907. Clôture.**

3% Français.	94.55	Créd. Lyonnais.	1169. —
4% Am. angl.	82.18	Banque ottom.	680. —
Brisilien 4%.	79.55	Suez ... ..	4462. —
Ext. Esp. 4%	90.90	Rio-Tinto ...	1858. —
Hongr. or 4%	92. —	Ch. Saragosse.	356. —
Italie 5%	101.90	Ch. Nord-Esp.	256. —
Portugais 3%	—	Chartered ...	31. —
Turc D. 4%	94. —	De Beers ...	559. —
4% Japon 1905.	88.60	Randmines ...	118. —
5% Russe 1906.	86.80	Goldfields ...	75. —
Bq. de Paris.	1410. —	Goerz ... ..	48.25

**BULLETIN METEOROLOGIQUE — Août**